



Le don régulier, + simple, + efficace

à partir de **10€/mois** pour les aider maintenant et demain

+ SIMPLE POUR VOUS

- Un soutien réparti de façon régulière sur l'année sans avoir à vous en occuper
- **Aucun frais** supplémentaire
- Une **déduction fiscale de 66%** (60% pour les entreprises)
- Un système simple pour **interrompre les prélèvements à tout moment**

+ SIMPLE POUR NOUS

- Des **frais de collecte réduits** pour investir + de moyens dans nos actions auprès des victimes
- Le prélèvement automatique gage de **sécurité et facteur d'efficacité** pour la gestion de nos ressources
- En cohérence totale avec **l'accompagnement des victimes sur le long terme**

Merci pour eux !

Bulletin de soutien régulier

Je m'engage contre la maltraitance des enfants

PREB25

Oui, Je souhaite devenir donateur régulier de l'association L'Enfant Bleu :

Je choisis de verser la somme de :

- 20€ soit **6,80€ après déduction fiscale**
 50€ soit **17€ après déduction fiscale**
 100€ soit **34€ après déduction fiscale**
 Autre montant : €

A la fréquence suivante :

- Mensuelle Trimestrielle Annuelle

A la date du :

- Le 10 du mois
 Le 20 du mois

M. M^{me} Entreprise Association Fondation

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

E-mail :

Téléphone :

Mes coordonnées bancaires :

IBAN :

BIC :

Pour nous accompagner dans la durée, transmettez-nous ce bulletin de soutien régulier (complété et signé) ainsi que votre RIB, par mail ou par courrier.

Dès réception de votre don, nous vous ferons parvenir votre reçu fiscal. Il vous suffit de joindre le reçu fiscal à votre déclaration de revenus pour bénéficier d'une déduction d'impôts de 66% (dans la limite de 20% de votre revenu imposable).

CRÉANCIER

**Association
L'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée**

18 rue Hoche
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél : 01 56 56 62 62
service-donateurs@enfantbleu.org

Identifiant créancier SEPA :
FR14ZZZ668961

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'association **L'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément à vos instructions.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Fait le : / / À :

Signature :

Association L'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée

18 rue Hoche, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX / Tél : 01 56 56 62 62 / www.enfantbleu.org

Les informations recueillies sont nécessaires pour la prise en compte de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Secrétariat général, association L'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée 18 rue Hoche 92130 Issy-Les-Moulineaux. Vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression ou vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées. Cochez cette case si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient échangées avec des organismes partenaires



MERCI DE RENVOYER CE BON DE SOUTIEN RÉGULIER